



Austriaca

Cahiers universitaires d'information sur l'Autriche

86 | 2018

Le naturalisme en Autriche

Norbert Bachleitner, *Die literarische Zensur in Österreich von 1751 bis 1848*

Marc Lacheny



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/austriaca/661>

DOI : [10.4000/austriaca.661](https://doi.org/10.4000/austriaca.661)

ISSN : 2729-0603

Éditeur

Presses universitaires de Rouen et du Havre

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2018

Pagination : 251-254

ISBN : 979-10-240-1233-9

ISSN : 0396-4590

Référence électronique

Marc Lacheny, « Norbert Bachleitner, *Die literarische Zensur in Österreich von 1751 bis 1848* », *Austriaca* [En ligne], 86 | 2018, mis en ligne le 01 juillet 2020, consulté le 31 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/austriaca/661> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/austriaca.661>

Ce document a été généré automatiquement le 31 janvier 2021.

Austriaca. Cahiers universitaires d'information sur l'Autriche

Norbert Bachleitner, *Die literarische Zensur in Österreich von 1751 bis 1848*

Marc Lacheney

RÉFÉRENCE

Norbert Bachleitner, *Die literarische Zensur in Österreich von 1751 bis 1848*, Vienne-Cologne-Weimar, Böhlau, « Literaturgeschichte in Studien und Quellen », vol. 28, 2017, 528 p., ISBN : 978-3-205-20502-9.

- 1 Professeur de littérature comparée à l'université de Vienne, Norbert Bachleitner a, dans le cadre d'un ambitieux projet du fonds de recherche FWF, entrepris une scrupuleuse collecte des protocoles de censure émanant des autorités autrichiennes de 1751 à 1848 : quelque 60 000 titres furent alors répertoriés par les censeurs au sein de leurs catalogues et autres rapports annuels – et interdits à la vente.
- 2 Pour ce qui est de l'état de la recherche sur la censure et de la méthodologie qu'il fait sienne, l'auteur rappelle principalement, dans une introduction très complète, l'apport sociologique de Pierre Bourdieu, pour qui la censure constitue un effet du champ littéraire, lequel produit des rapports de force et des phénomènes concomitants d'intégration et d'exclusion (ce qui pose aussi la question du canon et de ses mécanismes d'intégration-exclusion), les réflexions de Michel Foucault mettant en résonance censure et discours dans *L'ordre du discours* ainsi que celles de Roland Barthes dans *Sade, Fourier, Loyola*, où l'auteur dépeint le conformisme de la parole comme le fruit d'une censure antérieure. S'inspirant notamment des travaux de l'historien allemand Wolfram Siemann considérant la censure comme un « *Moment aktiver Steuerung des gesellschaftlichen Lebens* », N. Bachleitner définit la censure comme un instrument de domination tentant d'éloigner d'une société les éléments considérés comme nuisibles ou menaçants et d'empêcher des évolutions jugées néfastes dans les domaines psychique, politique et social (p.22) : dans cette acception surtout

sociologique, la censure sert indubitablement le *statu quo*, la préservation du système social, culturel et politique existant.

- 3 La période 1751-1848 retenue pour cette étude d'envergure (528 pages, dont près d'une centaine de pages d'annexes et de bibliographie) apparaît particulièrement bien choisie. L'année 1751 a été prise comme point de départ car c'est seulement au cours des réformes adoptées sous le règne de Marie-Thérèse qu'un véritable réseau de surveillance des productions littéraires a vu le jour en Autriche et que la censure a fait l'objet d'une réelle institutionnalisation. En 1848, la Révolution a levé cet appareil de censure et l'a remplacé par un système fondé en droit et réglementé.
- 4 La deuxième partie de l'ouvrage a pour objet la censure en Autriche de 1751 à 1791. C'est à Marie-Thérèse que l'on doit l'introduction d'une commission de censure permanente, synonyme de première institutionnalisation et codification de l'appareil de censure. À l'aide de nombreux exemples, Norbert Bachleitner montre à quel point cette censure se transforme alors en un outil placé au service de la politique « éclairée » prônée par Marie-Thérèse : au sein de cette *Aufklärung*, la censure a surtout pour fonction de faire reculer voire disparaître l'ignorance et la superstition. La censure s'incarne dans le rôle phare joué par plusieurs censeurs particulièrement zélés : Gerard van Swieten – dépeint comme l'archétype du censeur autrichien (p. 49) –, dont l'action est en particulier dirigée contre les écrits des jésuites et qui est par ailleurs l'auteur en 1772 d'un texte (reproduit en annexe, p. 421-427) visant les livres « pernicioeux » et « impudiques » au nom de la protection des bonnes mœurs et de la jeunesse ; Franz Karl Hägelin, qui énonça en 1795 des règles précises pour la censure des pièces de théâtre (*Denkschrift* reproduite en annexe, p. 438-462) ; Gottfried von Koch, le successeur de van Swieten à la tête de la *Zensurkommission*, qui en professionnalisa le fonctionnement. Sous le joséphisme, la pratique censoriale, ambiguë, oscille entre rigueur et libéralisation relative. Parmi les dates marquantes de cette période, il faut retenir le décret de juin 1781 (reproduit en annexe, p. 427-430), qui instaure à Vienne une *Büchercensurshofkommission* centralisée, en charge des manuscrits et des ouvrages dans l'ensemble de la Monarchie : ce décret prévoyait notamment un traitement plus strict de la littérature populaire que des ouvrages scientifiques s'adressant à un public restreint et cultivé. Cette commission censoriale fut toutefois supprimée le 8 avril 1782, ce qui permit aux censeurs de retrouver une autonomie dans leurs prises de décisions. Les écrits de jansénistes, de jésuites et de francs-maçons furent de nouveau tolérés. Les nombreuses statistiques fournies par l'auteur permettent de visualiser la baisse notable du nombre d'ouvrages censurés sous Joseph II puis Léopold II par rapport à l'époque de Marie-Thérèse. De 1754 à 1780, Voltaire, le marquis d'Argens, Rétif de La Bretonne, Crébillon fils, Rousseau et Wieland font partie des auteurs les plus censurés. De 1783 à 1791, ce sont des ouvrages en allemand qui occupent la première place, comme les écrits du théologien et auteur populaire Karl Friedrich Bahrtdt, véritable « bête noire » du joséphisme.
- 5 La troisième partie a pour objet la censure comme instrument de répression, de l'ère napoléonienne au *Vormärz* (1792-1848). Après un certain assouplissement sous Joseph II et Léopold II, Norbert Bachleitner montre que la censure se renforce à nouveau sensiblement après la Révolution française, sous François II : il s'agit désormais, comme l'énonce clairement Metternich, de tenir à distance les idées susceptibles de troubler les intérêts et l'ordre de l'État. Le 22 février 1795, un décret sur la censure généralisée est adopté ; en 1801, la censure est confiée à la police ; en 1803, la censure fait une

nouvelle fois l'objet d'un net durcissement (voir la *Zensur-Vorschrift* du 12 septembre 1803 reproduite en annexe, p. 462-470). La période 1805-1815, correspondant aux guerres napoléoniennes, est marquée, sur le plan de la censure, par des tendances contraires au sein desquelles prédomine toutefois un certain assouplissement de la censure. Puis c'est sous le *Vormärz* que la censure regagne du terrain, redevenant alors extrêmement stricte et restrictive, à l'image de l'action de Josef Graf Sedlnitzky, surnommé le *Streicher-Graf*: entre 1819 et 1822, le nombre d'écrits interdits augmente considérablement, passant de 445 à 1140; en 1845, le nombre d'ouvrages interdits dépasse la barre des 1 300 titres et, deux ans plus tard, celle des 1 450 titres. De 1821 à 1848, ce sont les romanciers populaires français (Paul de Kock, Eugène Sue, Alexandre Dumas, Frédéric Soulié, etc.) qui sont les plus touchés par la censure autrichienne, suivis de peu par les deux auteurs britanniques jugés les plus scandaleux des années 1820, Walter Scott et Lord Byron. Les causes de cette censure massive sont clairement exposées dans les divers décrets de l'époque: attaques contre la religion, contre l'État (la monarchie) et contre la morale (surtout au sein de la production littéraire française).

- 6 Dans le domaine théâtral, la censure visait en particulier l'improvisation, honnie dans la mesure où elle constituait un moyen privilégié d'introduire des passages « choquants » au nez et à la barbe des censeurs. Il faut ici rappeler, comme le fait Norbert Bachleitner, l'antagonisme entre les théâtres de la cour (*Burgtheater* et *Theater am Kärntnertor*), qui considéraient la censure comme utile, voire nécessaire, et les scènes des faubourgs (*Theater an der Wien*, *Theater in der Leopoldstadt* et *Theater in der Josefstadt*), qui voyaient les censeurs comme leur ennemi juré. Le durcissement de la censure théâtrale produite entre autres par la célèbre *Denkschrift* de Hägelin (1795) fit écrire à Grillparzer dans son journal en 1829: « *Ein österreichischer Dichter sollte höher gehalten werden als jeder andere. Wer unter solchen Umständen den Muth nicht ganz verliert, ist wahrlich ein Held.* »
- 7 L'ouvrage se clôt sur une série d'études de cas, allant des principaux périodiques touchés par la censure (l'*Allgemeine Deutsche Bibliothek* éditée par Friedrich Nicolai, le (*Neue*) *Teutsche Merkur* édité par Christoph Martin Wieland, l'*Isis*, la *Bibliothek der neuesten Weltkunde*) au théâtre anglais (surtout Shakespeare, mais aussi Henry Fielding, Lord Byron ou Mary Russell Mitford), en passant par les « chroniques scandaleuses » dans lesquelles s'entremêlent politique et érotisme, les motifs du « diable » et du « suicide » (le *Werther* de Goethe fut longtemps interdit en Autriche car on redoutait qu'il fût – comme ailleurs – à l'origine d'une hausse significative du nombre de suicides « inspirés » par le personnage goethéen), le classicisme allemand (*Nathan der Weise* de Lessing, *Der Hofmeister* de Lenz, *Die Abenteuer des Don Sylvio von Rosalva* de Wieland, les pantalonades précoces de Goethe ainsi que son *West-östlicher Divan*, *Maria Stuart* de Schiller, les nouvelles de Kleist et sa pièce *Penthesilea*, *Hyperion* de Hölderlin, *Die unsichtbare Loge* de Jean Paul), les romantiques (*Die Christenheit oder Europa* de Novalis, *William Lovell* et *Vittoria Accorombona* de Tieck, les *Spanische und italienische Novellen* de Clemens et Sophie von Brentano, *Halle und Jerusalem. Studentenspiel und Pilgerabentheuer* d'Achim von Arnim, les *Lebens-Ansichten des Katers Murr* d'E.T.A. Hoffmann), la production romanesque (Walter Scott, *Consuelo* de George Sand, *Sylvandire* d'Alexandre Dumas, *The Jack O'Lantern, or the Privateer* de James Fenimore Cooper, *La muse du département* de Balzac, *Les Mystères de Paris* de Sue), l'épopée historique et le théâtre français des années 1830 à 1848 (*Marino Faliero* de Casimir Delavigne, le drame

historique *Les Mississipiens* de George Sand, *Vautrin* de Balzac, la comédie-vaudeville *Le Gamin de Paris* de Bayard et Vanderburch, *La Fille du cocher* de Balisson de Rougemont).

- 8 Par cette « somme » impressionnante d'érudition et de clarté, Norbert Bachleitner vient combler une grande lacune de la recherche puisqu'il n'existait jusqu'ici aucune étude systématique de la censure littéraire en Autriche de 1751 à 1848. Son livre fournit une vue d'ensemble particulièrement précise de la censure autrichienne du milieu du XVIII^e siècle à la Révolution de 1848, de son contexte et de ses répercussions historiques et littéraires.